



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LA TALAUDIÈRE, 41 RUE DE LA REPUBLIQUE 42350 LA TALAUDIÈRE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 200 €.

Mme SOUVIGNET Elisa, représentant de la société SAS 2E2S43 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9 MONTEE DE CHANTEMULE 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme SOUVIGNET Elisa	170	170 €
Mr SOUVIGNET Emile	30	30 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gilles Bonche
Directeur

JST14

Lu et approuvé
Souscrit
Lu et approuvé
SOS

Crédit Mutuel
LA TALAUDIÈRE
41-43 rue de la République
42350 LA TALAUDIÈRE
Tél. 04 77 49 52 25
Email : 07372@creditmutuel.fr